

République Tunisienne
Ministère du Transport
Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention



Avis de Manifestation d'Intérêt
Projet
Fourniture et Mise en place d'un Système de Gestion
des conteneurs et Unités Roulantes au port de Radés- TUNISIE-

Préambule

La Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention (STAM) est leader sur le marché Tunisien de la manutention portuaire des conteneurs et des remorques. Elle est le concessionnaire du port de Radés depuis 2005 et elle traite plus de 95 % des conteneurs et des remorques transitant par la Tunisie.

Le port de Radés occupe une place prépondérante dans la chaîne de transport maritime national. Il est spécialisé dans le trafic des conteneurs et des unités roulantes.

1- Objet du Projet :

Dans le cadre du programme du Système de Transport Intelligent (Intelligent Transport System) initié par le Ministère du Transport et en application de la Loi de l'Economie Numérique, la Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention vise à mettre en place, **dans le cadre d'une convention de partenariat**, un système de gestion des conteneurs et unités roulantes au port de Radés utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ce projet, par le fait de son impact direct sur la facilitation des procédures portuaires et sur la réduction des délais de séjour des marchandises au port de Radés, s'inscrit en tant que priorité nationale pour la promotion du secteur du transport maritime et son impact positif sur l'économie nationale.

La STAM invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir et à mettre en place une solution complète d'un **Système de Gestion d'un Terminal à Conteneur (Container Terminal Management System – CTMS- ou Terminal Operating System –T.O.S)** qui sera exploité au port de Radés.

On entend par solution complète toutes les composantes du projet (conception, matériel, logiciel, réseau, sécurité, services etc...)

Peuvent participer à cet avis de manifestation d'intérêt, les sociétés ou groupement de sociétés. Dans le cas d'un groupement de sociétés, il est exigé un acte de groupement solidaire désignant le chef de file.

2- Les objectifs du Projet :

Compte tenu des évolutions du trafic des conteneurs et des remorques au port de Radés et pour atteindre un niveau élevé des prestations rendues aux clients, la Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention (STAM) préconise la mise en place d'un système intégré de gestion au port de Radés utilisant les technologies de l'information et de la communication (Wireless, DGPS, RFID ...) pour atteindre notamment les objectifs suivants :

- a- Planification des opérations de déchargement/chargement des conteneurs ;
- b- Optimisation de l'utilisation des espaces d'entreposage des conteneurs, des moyens humains et des équipements de manutention ;
- c- Identification et localisation en temps réel des conteneurs et remorques au port ;
- d- Assurer la traçabilité, la sécurité et la fluidité des entrées/sorties au port.

3-Les critères de sélection:

La sélection des candidats s'effectuera sur la base des éléments suivants :

- Le candidat doit avoir réalisé au minimum trois (03) projets de mise en place d'un système de gestion des conteneurs et unités roulantes dans les ports maritimes ;
- Le chef du projet proposé doit avoir une expérience minimale (en qualité de chef de projet) de deux (02) projets de mise en place d'un système de gestion des conteneurs et unités roulantes dans les ports maritimes ;
- Le candidat doit présenter la méthodologie ainsi que l'organisation qui seront appliquées pour la réalisation de la solution proposée en indiquant les différentes étapes de réalisation et les points de contrôles nécessaires ;
- Le candidat doit présenter les mesures nécessaires pour garantir la continuité de fonctionnement du système après sa mise en place.

4- Contenu et présentation des dossiers :

Les candidats intéressés sont invités à se manifester en déposant un dossier constitué des documents suivants :

- Une Lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur Le Président Directeur Général de la Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention ;
- Profils et statut juridique du candidat ainsi qu'un aperçu sur ses ressources humaines;
- Le capital du candidat et le chiffre d'affaires des trois dernières années ;
- Les états financiers des trois (03) dernières années certifiés par un cabinet spécialisé;

- Présentation d'une approche générale préliminaire pour la réalisation du projet dans le cadre de partenariat .L'approche concerne :
 - L'organisation du projet et la méthode de sa réalisation pour garantir une bonne exploitation du système ;
 - Le rôle de chaque partie pour la réalisation et la conduite du projet ;
 - La présentation des solutions techniques et organisationnelles qui peuvent être adoptées ;
 - La présentation des ressources humaines nécessaires pour la réalisation du projet.
- Présentation des produits à proposer (brochures, documentation technique etc...);
- Les justificatifs (contrat, PV de recette du projet, commande, convention de partenariat etc...) d'au moins trois (03) projets de mise en place d'un système de gestion des conteneurs et unités roulantes dans les ports maritimes ;
- La présentation des dossiers de candidature devra être rédigée en langue française.

5- Ouverture des dossiers :

L'ouverture des dossiers de candidature à la présente manifestation d'intérêt sera effectuée par le Comité de pilotage du projet. Tout dossier afférent à la présente manifestation d'intérêt parvenu au bureau d'ordre central de la société Tunisienne d'Acconage et de Manutention après la date limite de réception fixée ne sera pas pris en considération. Le cachet du bureau d'ordre central de la STAM fait foi.

6- Sélection des candidats :

La sélection des candidats sera effectuée par le Comité de pilotage du projet selon les étapes suivantes :

1^{ère} étape : Le comité de pilotage procédera à l'ouverture des dossiers et la vérification de la conformité du dossier du candidat conformément aux énoncés des paragraphes 3 et 4 du présent avis.

2^{ème} étape : Etude des références financières et professionnelles ainsi que des solutions techniques des candidats retenus lors de la première étape.

3^{ème} étape : Les candidats retenus lors de la deuxième étape seront appelés à des négociations pour la conclusion d'une convention de partenariat. Ces négociations porteront sur les moyens techniques nécessaires et le montage juridique et financier appropriés au projet. Les négociations porteront aussi sur l'ajustement détaillé des besoins de la STAM selon les technologies et les possibilités techniques pour arrêter les termes de références définitives qui seront remis aux candidats pour la présentation d'une proposition finale.

4^{ème} étape : Dépouillement des propositions finales et choix définitif du candidat retenu pour la conclusion d'une convention de partenariat.

7- Envoi des dossiers :

Les dossiers de candidature au présent avis de manifestation d'intérêt doivent parvenir au bureau d'ordre central de la Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention, par courrier postal recommandé, express ou rapide-poste à l'adresse indiquée ci-dessous et ce **avant le 27 Avril 2009, le cachet du bureau d'ordre central de la STAM fait foi.**

Les dossiers de candidature doivent être mis sous enveloppe fermée sur laquelle ne doivent être indiquées que les mentions suivantes:

« A ne pas ouvrir »
« Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention »
8, Rue Pierre de Coubertin, 1000 Tunis
« Manifestation d'Intérêt pour la fourniture et la mise en place
d'un système de gestion des conteneurs et unités roulantes au port de Radés
-TUNISIE- »

Le cahier des termes de références peut être obtenu aussi bien au siège de la STAM que par téléchargement à partir du site Web de la STAM (www.stam.com.tn).

Point de contact suivant :

Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention

Direction Informatique.

Mail : nkhalaf@stam.com.tn

Site web: www.stam.com.tn

Adresse : 8, Rue Pierre de Coubertin Tunis 1000

Tel : +216 71-259-733 Poste 327

Fax. : + 216 71 -340-900 et +216 71-343-580